

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE BRUXELLES
1910

I

Abbé J. CLAERHOUT
LA POPULATION DE LA WESTFLANDRE

(Séance du 30 mars 1910.)

Dédié à M. le B^{on} de Loë
et à ses Collègues de la Société d'Anthropologie de Bruxelles.

CHAPITRE PREMIER.

ANTHROPOLOGIE DE LA WESTFLANDRE.

Le premier paragraphe de ce chapitre sera consacré aux observations que nous avons pu faire. Dans les deux paragraphes suivants, nous ferons connaître les conclusions qui découlent et les faits qui se dégagent de nos modestes tentatives dans le domaine de l'anthropologie.

I. — Tableaux d'observations.

COULEUR DES YEUX ET DES CHEVEUX. — Nous nous sommes livré à une enquête personnelle en nous servant des échelles chromatiques de Broca (¹). Nos recherches ont porté sur la population scolaire, sur 600 sujets que nous avons pris au hasard :

(¹) P. BROCA, *Instructions générales pour les recherches anthropologiques à faire sur le vivant*, p. 89. Paris, 1879.

100 garçons et 100 filles de la plaine maritime, 100 garçons et 100 filles de la zone sablonneuse, 100 garçons et 100 filles de la zone limoneuse.

Nos relevés ont donné les résultats que nous avons consignés dans les tableaux suivants :

ZONES.		YEUX.			
		Bruns.	Verts.	Bleus.	Gris.
Poldérienne . .	Garçons .	39	25	31	5
	Filles .	36	27	21	16
Sablonneuse . .	Garçons .	33	25	41	1
	Filles .	34	17	47	2
Limoneuse . . .	Garçons .	46	20	28	6
	Filles .	39	15	33	13
Nombres . . .	Absolu .	227	129	201	43
	Relatif .	37.83 %	21.5 %	33.5 %	7.16 %

ZONES.		CHEVEUX.			
		Blonds	Châtain clair.	Châtain foncé.	Roux.
Poldérienne . .	Garçons .	27	29	43	1
	Filles .	41	33	25	1
Sablonneuse . .	Garçons .	20	38	40	2
	Filles .	36	28	32	4
Limoneuse . . .	Garçons .	39	23	34	4
	Filles .	51	27	19	3
Nombres . . .	Absolu .	214	178	193	15
	Relatif .	35.66 %	29.66 %	32.16 %	2.5 %

Pour établir le pourcentage des types, quand on tient compte seulement de la couleur des yeux et des cheveux, nous avons noté les douze combinaisons possibles des nuances des yeux et des cheveux ; la manière dont elles se répartissent dans la Flandre occidentale est indiquée dans le tableau suivant :

COMBINAISONS.	ZONES						NOMBRE	
	Pol-dérienne.		Sablon-neuse.		Limo-neuse.		Absolu.	Relatif.
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.		
I. { Yeux bruns } { Cheveux blonds }	4	9	3	3	13	11	43	7.16
II. { Yeux verts } { Cheveux blonds }	5	10	2	6	9	9	41	6.83
III. { Yeux bleus } { Cheveux blonds }	16	11	13	27	14	22	103	17.16
IV. { Yeux gris } { Cheveux blonds }	2	11	2	0	3	9	27	4.5
V. { Yeux bruns } { Cheveux châtain clair }	11	11	8	10	9	11	60	10
VI. { Yeux verts } { Cheveux châtain clair }	9	9	8	4	3	4	37	6.16
VII. { Yeux bleus } { Cheveux châtain clair }	7	7	21	13	8	8	64	10.66
VIII. { Yeux gris } { Cheveux châtain clair }	3	7	1	1	3	4	19	3.16
IX. { Yeux bruns } { Cheveux châ. foncé }	23	15	21	19	22	17	117	19.5
X. { Yeux verts } { Cheveux châ. foncé }	10	6	12	7	7	1	43	7.16
XI. { Yeux bleus } { Cheveux châ. foncé }	8	3	7	5	4	1	28	4.66
XII. { Yeux gris } { Cheveux châ. foncé }	0	1	1	1	0	0	3	0.5

C'est le mode d'association des yeux bruns avec les cheveux les plus foncés qui prédomine avec le maximum de fréquence. Le type brun atteint la proportion de 19.5 %. Les cheveux blonds sont associés aux yeux bleus dans la proportion de 17.16 %.

INDICE CÉPHALIQUE. — Nous possédons une collection de cinquante crânes provenant de divers endroits de la province. Pour l'indice céphalique nous adoptons la nomenclature de Broca, et le tableau suivant donne le relevé des mensurations que nous avons effectuées. Nous sommes assez au courant de la littérature anthropologique et du mouvement scientifique pour savoir avec quel soin méticuleux, quelle précision scrupuleuse, ces mensurations doivent se faire. Aussi avons-nous fait un choix judicieux d'instruments et avons-nous consacré à ces opérations délicates toute l'attention et toute l'exactitude qu'elles réclament. On pourra voir aussi que nous ne nous attachons qu'aux mesures principales, qui servent à établir les caractères les plus saillants des races européennes.

NUMÉROS d'ordre.	DIAMÈTRE transversal (max.).	DIAMÈTRE antéro-postérieur.	INDICE céphalique.
1	153	185	82.70
2	134	193	69.43
3	135	170	79.41
4	146	186	78.49
5	144	177	81.35
6	138	183	75.40
7	148	179	82.68
8	141	171	82.45
9	152	194	78.35
10	136	176	77.27
11	151	184	82.06
12	150	172	87.20
13	150	186	80.64

NUMÉROS d'ordre.	DIAMÈTRE transversal (max.).	DIAMÈTRE antéro-postérieur.	INDICE céphalique.
14	146	176	82.95
15	150	195	76.92
16	144	169	85.20
17	157	190	82.63
18	148	181	81.76
19	152	192	79.16
20	143	178	80.33
21	144	193	74.61
22	144	191	75.39
23	134	184	72.82
24	152	186	81.72
25	137	185	74.05
26	130	176	73.86
27	147	189	77.77
28	146	197	74.11
29	146	189	77.24
30	150	178	84.26
31	146	186	78.49
32	136	187	72.72
33	151	198	76.27
34	138	171	80.76
35	145	179	81.00
36	145	176	82.38
37	139	184	75.54
38	146	187	78.07
39	145	170	85.29
40	149	180	82.77

NUMÉROS d'ordre.	DIAMÈTRE transversal (max.).	DIAMÈTRE antéro-postérieur	INDICE céphalique.
41	142	180	78.88
42	152	177	85.87
43	148	174	85.05
44	152	196	77.55
45	138	181	76.24
46	146	176	82.95
47	143	182	78.57
48	146	172	84.88
49	138	177	77.96
50	145	185	78.37
MOYENNES. .	144.76	182.46	79.33

L'indice céphalique moyen est 79.33. Il surpasse de plus d'une unité celui que l'éminent maître de l'anthropologie belge a relevé autrefois ⁽¹⁾ et il penche davantage vers la brachycéphalie, qui prédomine dans la Westfandre avec une fréquence de 46 %.

INDICE FACIAL. — Nous avons calculé l'indice facial avec le diamètre ophryo-alvéolaire comme numérateur et le diamètre bizygomatique comme dénominateur, et nous avons établi les catégories d'après la nomenclature de Topinard.

Nos observations ont été faites sur vingt-neuf crânes qui appartiennent à notre série de cinquante et sur un crâne qui fait partie d'une nouvelle série que nous essayons de former.

Voici le tableau des résultats auxquels nous sommes arrivé :

⁽¹⁾ E. HOÛZÉ, *Les indices céphaliques des Flamands et des Wallons*, p. 39. Bruxelles, 1882.

N ^o d'ordre.	N ^{os} de la série.	INDICE céphalique.	D.-O.-A.	D.-B.	INDICE facial.
1	1	Sous-brachycéphale . . .	91	134	68.50
2	4	Mésaticéphale . . .	93	136	68.38
3	5	Sous-brachycéphale . . .	75	124	60.48
4	7	Sous-brachycéphale . . .	91	130	70.00
5	8	Sous-brachycéphale . . .	80	123	65.04
6	9	Mésaticéphale. . . .	89	130	68.46
7	10	Sous-dolichocéphale . . .	84	116	72.41
8	13	Sous-brachycéphale . . .	88	134	65.67
9	14	Sous-brachycéphale . . .	89	128	69.54
10	17	Sous-brachycéphale . . .	93	139	66.90
11	18	Sous-brachycéphale . . .	82	137	59.85
12	19	Mésaticéphale. . . .	82	134	61.19
13	22	Sous-dolichocéphale . . .	94	138	68.11
14	24	Sous-brachycéphale . . .	89	135	65.92
15	25	Dolichocéphale	88	118	74.57
16	26	Dolichocéphale	86	120	71.66
17	27	Sous-dolichocéphale . . .	84	131	64.12
18	28	Dolichocéphale	95	132	71.96
19	29	Sous-dolichocéphale . . .	82	132	62.12
20	30	Brachycéphale	88	126	69.84
21	31	Mésaticéphale	83	135	61.48
22	34	Sous-brachycéphale . . .	75	116	64.65
23	35	Sous-brachycéphale . . .	86	134	64.17
24	37	Sous-dolichocéphale. . .	76	126	60.31
25	38	Mésaticéphale. . . .	93	134	69.40
26	43	Brachycéphale	84	121	69.42

N ^{os} d'ordre.	N ^{os} de la série.	INDICE céphalique.	D.-O.-A.	D.-B.	INDICE facial.
27	44	Sous-dolichocéphale . .	86	134	64.17
28	45	Sous-dolichocéphale . .	85	129	65.89
29	46	Sous-brachycéphale . .	80	126	63.49
30	1bis	Mésaticéphale. . . .	81	120	67.50
MOYENNES			85.73	129.06	66.42

Le classement est indiqué dans le tableau suivant :

CATÉGORIES.	NOMBRE.	PROPORTION %.	INDICE moyen.	INDICE maximum.	INDICE minimum.
Leptoprosopes .	9	30	70.93	74.57	69.40
Mésoprosopes .	6	20	67.75	68.50	66.90
Chamaeprosopes.	15	50	63.23	65.92	59.85

INDICE NASAL. — Les résultats de nos recherches sur l'indice nasal, pour lequel nous avons suivi la nomenclature de Broca, sont notés dans le tableau suivant :

N ^{os} d'ordre.	INDICE céphalique.	INDICE facial.	HAUTEUR nasale.	LARGEUR nasale.	INDICE nasal.
1	Sous-brach. .	Mésoprosope .	56	27	48.21
2	Mésaticéph. .	Mésoprosope .	54	26	48.14
3	Sous-brach. .	Chamaeprosope	49	27	55.10
4	Sous-brach. .	Leptoprosope .	56	23	41.03

N ^{os} d'ordre.	INDICE céphalique.	INDICE facial.	HAUTEUR nasale.	LARGEUR nasale.	INDICE nasal.
5	Sous-brach. .	Chamaeprosope	53	26	49.05
6	Mésaticéph. .	Mésoprosope .	48	23	47.91
7	Sous-dolich. .	Leptoprosope .	48	25	52.08
8	Sous-brach. .	Chamaeprosope	54	26	48.14
9	Sous brach. .	Leptoprosope .	54	27	50.00
10	Sous brach. .	Mésoprosope .	56	25	44.64
11	Sous-brach. .	Chamaeprosope	54	27	50.00
12	Mésaticéph. .	Chamaeprosope	50	26	52.00
13	Sous dolich. .	Mésoprosope .	56	25	44.64
14	Sous-brach. .	Chamaeprosope	56	23	41.07
15	Dolichocéph	Leptoprosope .	50	25	50.00
16	Dolichocéph.	Leptoprosope .	52	25	48.07
17	Sous-dolich. .	Chamaeprosope	54	27	50.00
18	Dolichocéph	Leptoprosope	62	24	38.70
19	Sous-dolich. .	Chamaeprosope	50	27	54.00
20	Brachycéph. .	Leptoprosope .	53	26	49.05
21	Mésaticéph. .	Chamaeprosope	47	27	57.44
22	Sous-brach. .	Chamaeprosope	47	24	51.06
23	Sous-brach. .	Chamaeprosope	63	28	44.44
24	Sous-dolich. .	Chamaeprosope	51	28	54.90
25	Mésaticéph. .	Leptoprosope	53	25	47.16
26	Brachycéph. .	Leptoprosope	51	22	43.13
27	Sous-dolich. .	Chamaeprosope	52	27	51.92
28	Sous-dolich. .	Chamaeprosope	51	28	54.90
29	Sous-brach. .	Chamaeprosope	52	28	53.84
30	Mésaticéph. .	Mésoprosope .	48	24	50.00
MOYENNES			52.66	25.7	49.79

La répartition sériaire est établie comme suit :

INDICES.	NOMBRE.	PROPORTION o/o.	SÉRIE de Mendonk.	INDICE maxim.	INDICE minim.	INDICE moyen.
Leptorhiniens . .	9	30	48.07	47.91	38.70	43.51
Mésorhiniens . .	15	50	46.15	52.08	48.07	49.80
Platyrhiniens . .	6	20	5.78	57.44	53.84	55.00

TAILLE. — Pour la taille, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur à la magistrale étude de M. Vervaeck⁽¹⁾. Appelons l'attention sur les chiffres suivants relevés sur les miliciens et volontaires de 1902 à 1906, âgés de 19 à 20 ans⁽²⁾ :

GRANDES TAILLES. De 1 ^m 70 et au-dessus.	TAILLES au-dessus de la moyenne. De 1 ^m 65 à 1 ^m 69.	TAILLES au-dessous de la moyenne. De 1 ^m 60 à 1 ^m 64.	PETITES TAILLES. De 1 ^m 59 et au-dessous.
22.16	35.79	29.45	12.60
o/o	o/o	o/o	o/o

La taille moyenne des recrues de 1902, 1903, 1904 est de 1^m6567⁽³⁾.

II. — La race nordique dans la Westflandre.

Nombre d'auteurs expriment en termes très obscurs le concept qu'ils se forment d'une race humaine et la manière dont elle est représentée au sein d'une population.

(1) L. VERVAECK, *La taille en Belgique*. (MÉM. DE LA SOC. D'ANTHROP. DE BRUXELLES, t. XXVIII, p. 34. Bruxelles, 1909.)

(2) IDEM, *ibidem*.

(3) IDEM, *ibidem*, p. 29.

Nous entendons par race humaine, un ensemble d'individus caractérisés par les mêmes marques distinctives, par les mêmes propriétés physiques, dont les principaux caractères sont la couleur de la peau, des cheveux et des yeux, la forme du crâne, du visage et du nez, et la taille.

Nous envisageons la race nordique comme l'ensemble des hommes qui ont la peau claire, les cheveux blonds et les yeux bleus, qui se discernent par un crâne dolichocéphale, une face allongée, un nez effilé et une taille élevée, au-dessus de la moyenne (1).

La race nordique est représentée dans la Flandre occidentale de deux manières :

D'abord on peut y rencontrer un certain nombre de types purs de la race dolicho-blonde, un certain nombre d'hommes et de femmes chez lesquels on retrouve tous les caractères de la race nordique, qui associent dans leurs personnes tous les traits distinctifs de cette race.

Il nous est impossible de faire connaître le pourcentage de ces types. Pour arriver à un résultat appréciable, pour relever la proportion des types purs de la race nordique, comme M. Ammon a pu le faire pour le Grand-Duché de Bade, il faudrait faire des observations complètes sur les conscrits de plusieurs levées.

Ce nombre de types purs n'est pas très élevé : les races s'altèrent, se croisent et ne produisent, au milieu d'un peuple donné, qu'un nombre relativement petit de types purs.

Une race persiste d'une seconde manière au sein d'une population : elle se perpétue et maintient ses caractères dans l'ensemble de la population, dans la masse du peuple.

La race nordique se conserve dans la totalité du peuple west-flamand : ses traits distinctifs sont disséminés dans la population, noyés dans la masse ; les observations anthropologiques ont pour but d'établir les proportions dans lesquelles chacun des caractères se transmet de génération en génération.

On peut attribuer à la race nordique west-flamande 33.5 % d'yeux bleus, 35.66 % de cheveux blonds, 34 % de têtes longues, 30 % de leptoprosopes, 30 % de leptorhiniens et 57.95 % de tailles au-dessus de la moyenne.

(1) W. Z. RIPLEY, *The Races of Europe*, pp. 103 et suiv. London, 1900.

III. — La race alpine dans la Westflandre.

La race alpine est caractérisée par la peau, les cheveux et les yeux de couleur sombre, la brachycéphalie, l'indice chamaeprosope, l'indice platyrhinien et la taille moins élevée (1).

En quelle proportion la rencontre-t-on à l'état pur dans la Flandre occidentale ?

Si la Société d'anthropologie pouvait se livrer, dans la Westflandre, à une enquête identique à celle que M. Ammon a faite pour le Grand-Duché de Bade, elle nous donnerait vraisemblablement, pour la race alpine, une moyenne analogue à celle de M. Ammon : le type alpin pur, brachy-brun, se constate, dans le Grand-Duché de Bade, dans la proportion de 39 % (2).

Dans quelles proportions se présente-t-elle pour l'ensemble de la population ?

Elle éparpille ses caractères dans notre province avec 37.83 % d'yeux bruns, 32.16 % de cheveux châtain foncé, 46 % de têtes courtes, 50 % de visages ronds, 20 % de platyrhiniens et 42.05 % de tailles au-dessous de la moyenne.

CHAPITRE II.

ETHNOLOGIE DE LA WESTFLANDRE.

Dans le petit travail qui fera l'objet de ce chapitre, nous présentons à nos savants collègues les résultats de longues et patientes recherches.

Jetons un coup d'œil sur une coupe dans des terrains sédimentaires : nous y apercevons distinctement la disposition par couches superposées.

D'une manière analogue, il nous est donné de discerner, dans la population de la Westflandre, diverses couches ethniques, disposées les unes sur les autres, amenées les unes après les autres par le mouvement des migrations.

La population de la Flandre occidentale se compose des descen-

(1) W. Z. RIPLEY, *Opus laudat.*, pp. 103 et suiv.

(2) O. AMMON, *Zur Anthropologie der Badener*, p. 207. Iena, 1899.

dants, à doses variées, des divers peuples qui se sont établis dans la province : passons en revue ces contingents et nous pourrions discerner les éléments constitutifs de la population westflamande.

Faisons de l'ethnogénie ; recherchons l'origine des différents peuples qui ont séjourné dans la Westflandre.

Faisons de l'ethnographie ; traçons une esquisse ethnographique de chacun des groupements ethniques fixés dans la province à diverses époques ; examinons les vestiges de leurs civilisations.

Des données de l'ethnogénie et de l'ethnographie nous pourrions dégager l'ethnologie de la Westflandre ou la science des éléments ethniques dont la population se compose.

I. — L'élément néolithique.

ETHNOGRAPHIE. — Commençons par une esquisse ethnographique des Néolithiques de la Westflandre, dont les investigations archéologiques de ces dernières années ont révélé l'existence (*).

A l'époque quaternaire, la mer flandrienne couvrait le sol de la Westflandre et la rendait inhabitable.

Quand les eaux marines se furent retirées à plusieurs kilomètres au large de la côte actuelle, cet événement fit émerger la zone sablonneuse et permit à la tourbe de s'accumuler dans la plaine maritime (**).

C'est alors que la population néolithique fit son apparition sur le sol de la Westflandre.

Nous distinguons les stations de la zone poldérienne, de la zone sablonneuse et de la zone limoneuse de la province.

La plaine maritime est couverte d'épaisses forêts qu'entourent des marécages coupés d'estuaires (**).

On a trouvé des instruments de silix dans la tourbe et ailleurs ; mais aucune découverte ne permet de déterminer la nature des stations de la plaine maritime.

Les Néolithiques y ont-ils occupé des crannoges et des palafittes

(*) J. CLAERHOUT, *Le néolithique de la Flandre occidentale*. (ANN. DE LA SOC. D'ARCHÉOL. DE BRUXELLES, t. XXI. Bruxelles, 1907.)

(**) A. DE LAPPARENT, *Traité de géologie*, 4^e édition, t. I, p. 571. Paris, 1900.

(***) A. RUTOT, *Étude des modifications du sol des Flandres, depuis que l'Homme a pu y établir sa demeure*. (ANN. DE LA FÉDÉR. ARCHÉOL. ET HISTORIQUE DE BELGIQUE, Congrès de Gand. 2-5 août 1896, t. XI, 2^e partie, p. 18. Gand, 1897.)

érigés sur les marécages ou les bras de mer? Se sont-ils établis sur le sol fixe là où la portion solide du terrain le permettait?

Nul ne peut le dire. Les découvertes sont trop élémentaires, les observations sont trop sommaires pour nous renseigner à ce sujet.

Dans la zone sablonneuse, nous avons découvert des villages terrestres, appelés à tort, stations en plein air, sur de légères éminences, à proximité des sources et des villages palafittiques ⁽¹⁾, établis au-dessus des marécages formés par certains ruisseaux et certaines petites rivières, dont les débris sont couverts à présent par les alluvions de ces cours d'eau.

Dans la zone limoneuse, où la Lys et l'Escaut inondaient périodiquement la plaine, les traces des villages néolithiques se voient au sommet des collines ⁽²⁾.

L'outillage en silex ⁽³⁾ est de petite dimension; il a été taillé sur place, et la matière première provient probablement des assises crétacées de Spiennes et d'Obourg. On peut le comparer aux instruments en silex qui ont été récoltés à Mendonck. On ne peut signaler qu'une seule pièce vraiment remarquable: c'est une superbe pointe de flèche; nous n'en avons vu que cinq qui en approchent dans les plus grands musées de l'Europe.

Les Néolithiques de la Westflandre se livraient à la culture des champs. La station de Denterghem a fourni un beau pic en bois de Cerf, qui était sans doute un outil aratoire et constituait la houe primitive de nos agriculteurs préhistoriques ⁽⁴⁾.

Ils n'ont pas vécu que de noisettes, car ils ont utilisé un certain nombre de meules dormantes pour broyer les grains de leurs récoltes. Nous n'avons pu examiner si les débris de leur poterie portent l'empreinte des grains de céréales qu'ils ont cultivées. Il est probable qu'ils pratiquaient l'élevage du bétail: les fouilles de Denterghem ont amené au jour les ossements du Bœuf, de la Chèvre et du Cochon, à côté de ceux du Chien et du Cheval, qu'ils

⁽¹⁾ Voir plusieurs articles sur la station palustre de Denterghem dans les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, tomes de 1901 à 1907.

⁽²⁾ J. CLAERHOUT, *op. cit.*, pp. 164-167.

⁽³⁾ On peut voir les récoltes de M. le baron Ch. Gillès de Pélichy au Musée de Gruuthuse, à Bruges.

⁽⁴⁾ J. CLAERHOUT, *Quelques objets en corne et en os, provenant de la station palustre de Denterghem*. (ANN. DE LA SOC. D'ARCHÉOL., DE BRUXELLES, t. XVI. Bruxelles, 1902.)

avaient domestiqués, de ceux du Cerf, du Loup et de l'Urus, qu'ils ont chassés.

La poterie néolithique de Denterghem n'appartient pas à cette belle céramique néolithique aux ornements variés et aux dessins en creux, garnis d'une substance blanche qui, jusqu'à présent, n'apparaît en Belgique que dans les fonds de cabanes de la Hesbaye. Nous n'avons recueilli qu'un tout petit fragment de fine poterie ornementée. Les tessons de Denterghem, formés d'une pâte à moitié cuite et renfermant des fragments anguleux de calcaire, ne portent aucun ornement ou ne montrent que des empreintes de coups d'ongle, ou quelques lignes irrégulièrement tracées.

ORIGINE ETHNIQUE. — La langue et le nom des tribus néolithiques de la Westfandre nous sont inconnus.

On peut présumer qu'elles étaient brachycéphales, parce que les brachybruns constituent encore actuellement le fond de la population et que partout en Europe, à l'époque néolithique, se constatent les traces d'une immense poussée de brachycéphales.

Nous croyons qu'au début de l'âge de la pierre polie, une invasion de brachycéphales asiatiques a fait sa trouée à travers les paléolithiques dolichocéphales pour les reléguer en partie vers le nord, où ils sont devenus blonds par l'influence du climat, et en partie sur les bords de la Méditerranée : ce sont ces faits qui ont donné naissance aux trois races européennes, qui se sont développées dans les temps néolithiques : les dolichocéphales du nord ont constitué le noyau de la race nordique et sont caractérisés par la splendide efflorescence du néolithique scandinave ; les dolichocéphales du midi ont formé le noyau de la race méditerranéenne : parmi eux, on connaît déjà certains peuples préaryens, comme les Étrusques et les Ibères ; les nouveaux arrivés appartiennent à la race alpine et forment dans les pays groupés autour du massif des Alpes le fond préaryen de la population, brachybrun, souvent dépourvu d'un nom ethnique (1).

M. Hervé (2) fait observer que sur les deux versants des Cévennes, dans l'Ardèche et la Haute-Loire, au milieu de populations nettement celtiques, on observe un certain nombre d'individus à type franchement mongoloïde. Ces sujets se rapprochent du fond

(1) W. Z. RIPLEY, *Op. laudat.*

(2) *L'Anthropologie*, t. XVIII, p. 416. Paris, 1907.

de la population par leur brachycéphalie et par leur stature sous-moyenne, forte et trapue; mais ils s'en distinguent, d'une façon frappante, par leur peau jaunâtre ou jaune et par leurs yeux bridés...

Ces types sont beaucoup plus fréquents qu'on ne le croit : nous en avons rencontré plus d'un à Pitthem et au cours de nos excursions dans la Westfandre.

Ce fait tend à confirmer l'opinion de ceux qui assignent aux brachycéphales néolithiques une origine asiatique et leur attribuent une certaine affinité avec les mongoloïdes.

II. — L'élément celtique.

ETHNOGRAPHIE. — Ce sont les Morins qui habitent la Westfandre quand César apparaît pour faire la conquête de la Gaule.

Ce sont des Celtes blonds qui ont soumis les Néolithiques à leur domination. César mentionne ⁽¹⁾ cet élément subalterne de la population, quand il parle de la plèbe qui forme la clientèle des nobles et lui est pour ainsi dire asservie.

Ils sont divisés en clans; ceux qui ne vivent pas dans un état d'asservissement, qui ne sont pas des habitants primitifs ou des Celtes appauvris, possèdent une maison avec le terrain sur lequel elle est bâtie; les terres forment la propriété collective du clan, et chaque membre du clan cultive une part équivalente, d'après le plan de l'assolement général; les bois et les pâturages sont à l'usage de tous ⁽²⁾.

Les habitations rurales sont assemblées en *vici* ou disséminées dans la campagne, d'après la coutume celtique du *hofsysteem*, qui persiste encore dans la Flandre occidentale.

Le bétail constitue la principale richesse des agriculteurs.

Les Celtes nous ont légué peu de vestiges de leur civilisation : ils ont disparu où le sol en recèle encore les secrets; nous ne connaissons que quelques sépultures à incinération, découvertes dans le cimetière d'Emelghem, quelques scories et quelques culots de fusion de leur industrie du fer à Denterghem, le crannoge que, à l'instar des Celtes des Iles Britanniques, ils ont érigé près de la côte

(1) J. CAESAR, *De bello gallico*, VI, 13.

(2) L. VANDERKINDERE, *Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge*, p. 12. Bruxelles, 1890.

et qui a été amené au jour à Zeebrugge (1) en 1904, les curieuses stations du littoral, explorées par M. le baron de Loë, avec leurs installations de briquetage (2).

La toponymie westflamande contient quelques éléments celtiques :

Aelbeke. — Ce nom signifie *Steenbeek*. Il contient un mot très curieux, que notre Busbeck a recueilli chez les Goths de la Crimée ; on regarde ce mot comme germanique et on l'explique par le mot gothique *hallus* (3), rocher ; mais comment, en ce cas, expliquer la chute de *h* ? Le mot *hallus* appartient à la même famille que l'anglo-saxon *heall*, *hyll*, colline, latin *collis*, *culmen* (4). Pourquoi le mot *ael* a-t-il donné naissance aux noms de plusieurs ruisseaux en Allemagne, s'il signifie rocher, colline ? Il signifie simplement *pierre*, et les Germains l'ont emprunté aux Celtes : il s'est conservé en irlandais sous la forme de *ail*, pierre (5).

Becelaere. — Ce nom de village signifie le *petit laar*, du thème celtique *bekkos* (6), irlandais *becc*, petit, et du suffixe toponymique *laar* ; on croit à tort que l'origine de cette désinence est inconnue ou se rattache au mot *leer*, vide (7). C'est le mot celtique *lar*, venant de **plar*, qui se rapproche du latin *planus* (8) et signifiant *area*, surface du sol. Le nom de Becelaere est donc purement celtique et signifie le petit *laar*, la petite surface de terrain, le petit *locus incultus et vacuus* ou le petit *pascuum publicum* (9), utilisé par

(1) A. DE LOË, *Découverte d'un ancien ouvrage en bois dans les travaux de creusement de la darse ouest du port de Zeebrugge*. (BULL. DE LA SOC. D'ANTHROP. DE BRUXELLES, t. XXIV, p. 19. 1905.)

(2) A. DE LOË, *La station préhistorique belgo-romaine et franque de La Panne*. (MÉM. DE LA SOC. D'ANTHROP. DE BRUXELLES, t. XX, p. 2. 1901-1902.)

(3) R. LOEWE, *Die Reste der Germanen am Schwarzen Meere*, p. 153. Halle, 1896.

(4) S. FEIST, *Grundriss der gotischen Etymologie*, sub v° *hallus*, p. 49. Strassburg, 1888.

(5) WHITLEY STOKES, *Urkeltischer Sprachschatz*, p. 20. Göttingen, 1894.

(6) IDEM, *op. laudat*, p. 166.

(7) IDEM, *ibidem*.

(8) F. KLUGE, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, sub v° *Flur*, p. 91. Strassburg, 1889.

(9) CORN. KILIAN., *Etymologicum teutonicæ linguæ*, sub v° *laer*.

la communauté du clan. On connaît le *klein Laar* de Vracene ⁽¹⁾, Lancklaar, le long *laar* dans le Limbourg, et Bredelaar, le large *laar*, en Westphalie ⁽²⁾.

Deeve. — Le nom celtique bien connu et très répandu de Deva ⁽³⁾, la divine, est aussi le nom d'une petite rivière qui prend sa source à Pitthem et se jette dans la Mandel à Ingelmunster.

Knocke. — Le nom de ce village s'explique par l'irlandais *cnoc*, colline ⁽⁴⁾.

Male. — M. Kurth estime qu'il est difficile, sinon impossible, d'identifier le suffixe toponymique *mala*, *maal*, avec le *mallum* germanique, le lieu de justice mérovingien ⁽⁵⁾. On n'en connaît ni l'origine ni la signification : c'est tout simplement, à notre avis, le thème celtique *mailja*, calvitie, qui existe en irlandais sous la forme de *maile* ⁽⁶⁾; c'est donc la bruyère aride et dénudée et il s'applique parfaitement à la plaine située près de Bruges. Comparez Dormael, Halmael et Hermalle, *Harimala*, vocables qui signifient, tous les trois, la bruyère dénudée et sèche.

Wenduyne. — Ce nom de village désigne, comme Blankenberghe, la dune blanche, du thème celtique *Vindos*, blanc, en breton *guenn* ⁽⁷⁾.

Yser. — Cette rivière s'appelait *Isara* ⁽⁸⁾, comme diverses rivières dans les contrées occupées autrefois par les Celtes. M. d'Arbois de Jubainville rapproche ce terme de l'éolien, *ισρος*, *ισαρος*, fort, saint, rapide.

Les découvertes faites dans la Westflandre ne peuvent nous initier à la vie sociale de nos ancêtres celtiques. La civilisation des époques de Hallstatt et de La Tène est connue ⁽⁹⁾ : quelques textes

(1) G. KURTH, *La frontière linguistique*, t. I, p. 289. Bruxelles, 1896.

(2) H. JELLINGHAUS, *Die westfälischen Ortsnamen nach ihren Grundwörtern*, pp. 91-92. Kiel und Leipzig, 1896.

(3) H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les premiers habitants de l'Europe*, 2^e édit., t. II, p. 271. Paris, 1894.

(4) WHITLEY STOKES, *op. laud.*, p. 96.

(5) G. KURTH, *op. laudat*, pp. 337 et suiv.

(6) WHITLEY STOKES, *op. cit.*, p. 204.

(7) IDEM. *op. cit.*, p. 265.

(8) H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. laudat*, t. II, p. 133.

(9) Cfr. J. HEIERLI, *Urgeschichte der Schweiz*, pp. 402 et suiv. Zürich, 1901.

d'auteurs latins, les nombreuses découvertes d'objets de toute nature, les merveilleuses collections abritées par le Musée d'histoire naturelle de Vienne nous permettent de reconstituer les mœurs et les coutumes des Celtes qui ont joué un si grand rôle pendant le premier âge du fer.

Les maisons sont construites en clayonnage recouvert de torchis et pourvues d'un toit de paille percé d'une ouverture pour la fumée.

Les habitants couchent sur le sol recouvert de peaux de bêtes, s'asseyent sur des bottes de foin à des tables très basses pour prendre leurs repas, mangent peu de pain et beaucoup de viandes cuites ou rôties sur la braise ou à la broche, et les coupent avec un petit couteau suspendu à la ceinture.

Ils ont des plats, des cruches, des pots, des coupes de formes élégantes et ornés de beaux dessins; des marchands ambulants leur vendent parfois des vases étrusques. Ils possèdent aussi des vases en bronze.

Les hommes sont vêtus du large pantalon gaulois, d'une tunique et d'un sagum ou court manteau, de couleurs variées; parfois le plaid, avec manches et capuchon, remplace la tunique et le manteau.

La ceinture et le manteau s'agrafent au moyen de riches fibules en bronze ou en argent.

Les agrafes et les anneaux abondent : on porte les anneaux au cou, à la jambe, aux doigts comme colliers et bracelets. On les porte aussi comme pendants d'oreille et comme pendeloques; ils sont souvent émaillés et pourvus de dessins gracieux et d'ornements variés.

On connaît les longs glaives et les lances spéciales de l'époque de La Tène; les boucliers sont d'osier couvert de peaux de bêtes.

D'après Pline, les Gaulois récoltent l'Orge, le Seigle, le Froment, le Sarrasin, le Millet, les Carottes et les Oignons. Avec les céréales, ils brassent de la bière qui leur sert de breuvage et de levure. Ils coupent le Sarrasin et le Millet avec une faucille et fauchent le Blé avec un char à deux roues, qui, en allant et en revenant à travers le champ, reçoit les épis coupés dans un récipient en bois. Ils élèvent beaucoup de Porcs qu'ils nourrissent des glands de leurs forêts.

Beaucoup d'objets témoignent de l'habileté des cordonniers, des tailleurs, des charpentiers et des forgerons. Beaucoup de fusaïoles en terre cuite, embellies de dessins, datent de cette époque. Voici comment on file le lin, la laine et le chanvre : la main gauche

prend la quenouille et la droite étire doucement le fil, avec les doigts, pendant que le pouce tourne lentement le fuseau et que les dents interviennent souvent pour lisser le fil.

ORIGINE ETHNIQUE. — Il est probable que l'âge de la pierre polie a duré en Flandre jusqu'à l'invasion des Celtes, qui y ont importé l'usage des métaux.

Les Celtes appartiennent au célèbre groupement ethnique des peuples aryens ou indo-germaniques.

Qu'on se représente une peuplade du Latium à laquelle la destinée est échue de donner naissance aux nations latines et aux langues romanes; d'une manière analogue peuvent être issus d'une puissante tribu appartenant à la race nordique et fixée sur le plateau au nord des Carpathes, le groupement des peuples aryens et la famille des langues indo-germaniques (1).

Mettons qu'ils se soient dispersés au cours de l'âge du bronze pour soumettre les Néolithiques et les peuples préaryens à leur domination.

Le rameau arien des Celtes occupait d'abord les régions du Haut-Danube et du Main : de là ils se sont répandus en Bohême, dans la vallée du Danube jusqu'en Asie-Mineure, au nord de l'Italie, dans les Iles Britanniques, en Belgique, en France et dans la Péninsule (2).

Voici en quels termes César fait mention des invasions celtiques sur le territoire de notre patrie :

« *Reperiebat plerosque Belgas esse ortos ab Germanis, Rhenumque antiquitus traductos propter loci fertilitatem, ibi consedissee, Gallosque qui ea loca incolerent expulisse* (3). »

Voilà ce qui est net et clair.

Les Gaulois ont les premiers franchi le Rhin pour se fixer en Belgique.

Voilà une première invasion celtique.

Plus tard, les Belges ont passé le Rhin pour reléguer les Gaulois au midi et s'emparer de la Belgique.

Voilà une seconde invasion celtique.

(1) Cfr. H. HIRT, *Die Indogermanen*. Strassburg, 1905.

(2) D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *opus laudat.*, t. II, pp. 278 et suiv.

(3) J. CAES, *De bello gallico*, t. II, p. 4.

Quelle est la date de la première apparition des Celtes?

Nous la plaçons vers l'an 700 avant l'ère chrétienne, vers l'époque de l'introduction des métaux en Belgique.

Voici comment on le prouve :

Ils ne sont pas arrivés beaucoup plus tard, parce que, vers l'an 500 avant Jésus-Christ, ils s'étaient déjà avancés jusqu'au midi de la France.

On le sait par le témoignage d'Hécatée de Milet qui, l'an 500 avant Jésus-Christ, affirmait que Marseille était voisine de la Celtique (*).

Ils ne sont pas arrivés beaucoup plus tôt, parce que leur invasion a été précédée des événements suivants, dont on peut aussi fixer la date approximative.

On sait que, vers l'an 900 avant l'ère chrétienne, les Grecs cherchaient de l'étain dans les îles Britanniques. Comme ils donnaient à l'étain le nom celtique de *Κασσιτερος* et appelaient ces îles les îles Cassitérides, on présume que les Celtes avaient déjà, à cette époque, gagné les îles Britanniques par la voie de la mer.

Or, les premiers Celtes qui se sont établis dans les îles Britanniques ne connaissent pas la permutation du *q* indo-germanique en *p* celtique; les Irlandais appellent le cheval *ech* et non *epos* comme les Gaulois: c'est un signe que cette permutation ne s'est effectuée qu'après l'an 900 avant Jésus-Christ, après l'exode des Celtes vers la Grande-Bretagne.

Les Gaulois connaissent la permutation du *q* indo-germanique en *p* celtique: c'est un indice qu'ils n'ont franchi le Rhin qu'après l'accomplissement de ce phénomène linguistique.

Comme ces phénomènes ne s'opèrent que lentement, nous plaçons vers l'an 700, avant l'ère chrétienne, la première invasion des Celtes en Belgique, invasion qui a suivi l'exode des Celtes vers les îles Britanniques, et le changement des muettes, qui est postérieur à cet exode (**).

Vers quelle époque les Belges ont-ils refoulé les Gaulois pour occuper la Belgique?

La date de cette seconde invasion celtique est inconnue: tout ce

(*) D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. *opus laudat.*, t. II, p. 37.

(**) IDEM, *op. laudat.*, t. II, pp. 278 et suiv. Cfr. aussi: H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les Celtes*, Paris, 1904; A. BERTRAND et SALOMON REINACH, *Les Celtes dans les vallées du Po et du Danube*, Paris, 1894.

que l'on sait, c'est que les Belges étaient déjà fixés en Belgique lors de l'expédition des Cimbres et des Teutons, l'an 101 avant Jésus-Christ.

Les Celtes nous ont fourni le premier contingent de dolichoblonds.

III. — L'élément belgo-romain.

ETHNOGRAPHIE. — On peut voir, dans le magnifique ouvrage consacré par Vanderkindere aux institutions de la Belgique primitive, comment nos ancêtres ont participé à la vie de l'Empire romain et en quelle mesure ils ont joui des bienfaits de la civilisation romaine.

Ce n'est pas notre tâche de l'exposer ici.

Le savant historien écrit :

« Quelques écrivains ont essayé de soutenir que le nord de la Belgique était toujours resté indépendant de Rome. Cette thèse n'a aucun fondement. Maîtres de toute la Gaule, maîtres des Pays-Bas actuels et de la Bretagne, les Romains n'auraient certes pas toléré que quelques peuplades des bords de l'Escaut se maintinssent en insurrection permanente contre l'empire... Il suffit de constater que dans toutes les parties de notre pays on a découvert les traces de nombreuses constructions romaines pour réduire à sa juste valeur ce patriotisme roman.

» Ce qui est vrai, c'est que la région sablonneuse, peu cultivée encore et où la population était moins dense, reçut moins complètement l'empreinte de la civilisation méridionale, et, plus tard, quand les Francs l'envahirent, ils purent en effacer les traces, tandis qu'au midi de la Forêt charbonnière, dans la zone plus fertile qui comptait des agglomérations plus nombreuses, le caractère roman demeura indélébile (1). »

Déblayons d'abord le terrain de cette question de la frontière linguistique.

La dualité des langues en Belgique est due à l'invasion des Francs saliens : c'est tout ce que l'on sait, et l'intensité de la civilisation romaine n'y est pour rien. Où la colonisation romaine fut-elle plus intense que sur la rive gauche du Rhin? Cela n'a pas

(1) L. VANDERKINDERE, *op. laudat.*, p. 35.

empêché la langue des Francs d'y remplacer la langue des Gallo-Romains...

Nous croyons que la Flandre n'échappa pas plus que le reste de la Belgique à l'influence des maîtres du monde, et les découvertes de ces dernières années ont montré que nous sommes au début d'une nouvelle période d'investigations et que l'élan est donné pour amener au jour les vestiges de la civilisation romaine que la terre de Flandre recèle en son sein.

Les inscriptions et les textes connus mentionnent *Viroviacum* ⁽¹⁾ et les *Cortoriacenses* ⁽²⁾.

Dans la Flandre maritime, les alluvions amenées par l'invasion marine de l'époque franque recouvrent ou ont laissé subsister de nombreuses traces de constructions belgo-romaines.

Signalons les antiquités découvertes çà et là dans les travaux du canal maritime, sur la plage devant Wenduïne et Mariakerke, la trouvaille de monnaies romaines à Wercken ⁽³⁾, les curieuses stations belgo-romaines fouillées aux environs de La Panne par M. le baron de Loë. On peut rapprocher l'existence de ces dernières habitations belgo-romaines, d'une inscription trouvée en Italie, sur les bords de l'Adriatique : *Salinatores civitatis Menapiorum*; elle explique la présence du briquetage autour de ces foyers, de ces débris de cabanes conservés intacts au milieu des vieilles dunes qui ont survécu aux invasions marines ⁽⁴⁾.

Dans le reste de la Flandre, appelons l'attention sur les trois villages francs de Denterghem, Emelghem et Pitthem.

Rien ne laissait pressentir la présence d'antiquités romaines dans ces trois colonies franques.

A Denterghem nous avons découvert une station palustre, habitée à l'époque romaine, qui nous a fourni une fibule, un bronze de Trajan, une lampe romaine, le sigle *CONATIVS F.*, découvert aussi

(1) L. VANDERKINDERE, *op. laudat.*, pp. 85 et 73.

(2) *IDEM. ibidem.*

(3) G. CUMONT, *Trouvaille de monnaies romaines à Wercken lex-Dixmude*. (ANN. DE LA SOC. D'ARCHÉOL. DE BRUXELLES, t. XIII, p. 211. Bruxelles, 1899.)

(4) L. VANDERKINDERE, *op. cit.*, p. 83. M. le baron de Loë émet à ce sujet une autre opinion que nous sommes porté à admettre : « Nous croyons qu'il faut les considérer (cylindres et parallépipèdes) plutôt comme des supports destinés à élever les vases dans le foyer, afin d'obtenir une cuisson partout égale, les pointes étant enfoncées dans le sol. » (BULL. DES MUSÉES ROYAUX, 4 avril 1908, p. 38.)

à Enns, en Bavière, dans le Wurtemberg, à Limoges et à Strée⁽¹⁾.

A Emelghem, existait un cimetière avec un grand nombre de tombes et une riche moisson d'objets belgo-romains⁽²⁾.

A Pitthem, on ne peut creuser le sol au village sans amener au jour des tuiles romaines et du mortier romain, débris d'une antique villa; un jour, un ouvrier creuse un puits dans une prairie sur les bords de la Deva : nous recueillons de nombreuses dents d'Urus et des poids de filets, façonnés avec des fragments de tegulæ.

Ces découvertes doivent stimuler le zèle des archéologues.

Qu'ils étudient les noms de tous les lieux dits dans les nombreux villages francs de la Flandre occidentale, qu'ils surveillent tous les travaux qui y sont exécutés, qu'ils interrogent les gens pour savoir si le sol ne renferme rien à tel ou tel endroit, ils ne tarderont pas à être frappés par certains indices qui peuvent les mettre sur la voie de découvertes intéressantes, et à se convaincre que les colons francs ont été attirés dans les centres cultivés à l'époque romaine et que les diverses générations s'y sont succédé depuis l'époque néolithique.

De belles récoltes ont été faites; mais on peut dire que la moisson qui blanchit ne fait que commencer et que ce sont les ouvriers qui font défaut, les bras et les intelligences qui manquent au travail.

ORIGINE ETHNIQUE. — Quand l'Empire organisa le gouvernement de la Gaule, la Flandre occidentale appartient à la province *Belgica* et constitua une partie du territoire de la cité des Morins⁽³⁾.

Peu à peu les Ménapiens, qui lors de la conquête de César habitaient à l'embouchure du Rhin, vinrent s'établir dans la Westflandre. Pline l'Ancien les signale déjà à l'ouest de l'Escaut, et Ptolémée, au II^e siècle, cite comme municipale des Morins Térouanne et comme municipale des Ménapiens Cassel, un signe que les Morins se sont retirés dans le Boulonnais et que les Ménapiens

(1) J. CLAERHOUT, *Quelques objets belgo-romains récoltés dans les fouilles de la station palustre de Denterghem*. (ANN. DE LA SOC. D'ARCHÉOL. DE BRUXELLES, t. XVII, 1903. Bruxelles. 1903.)

(2) Collection particulière de M. le baron CH. GILLÈS DE PÉLICHY.

(3) L. VANDERKINDERE, *op. laudat.*, p. 44.

romanisés sont devenus les habitants de la Westflandre (*). Quand Dioclétien réorganisa l'Empire, leur cité appartint à la Belgica II, sous le nom de cité des Turnacenses (**).

Des éléments étrangers se mélangent à la population.

Les légions romaines qui campaient dans la région contenaient des corps étrangers : ces soldats y contractaient des liaisons et, à l'expiration de leur service, continuaient à habiter les *canabæ*, qui entouraient les camps ou devenaient colons sur les terres des grands propriétaires (†). Les propriétaires gardaient sous leur direction immédiate une partie de leurs domaines : ils partageaient le reste entre les colons, qu'ils tenaient à intéresser eux-mêmes au succès de leur travail, qui devenaient comme une dépendance de la terre qu'ils cultivaient, qui devaient fournir une part de la récolte et étaient astreints à certaines corvées personnelles.

IV. — L'élément franc.

ETHNOGRAPHIE. — Vers 290, apparaissent les Francs Saliens qui envahissent l'île des Bataves. De là ils s'étendent vers le sud et se répandent dans la Toxandrie. L'empereur Julien les y combat sans les expulser.

Pendant un demi-siècle les renseignements font défaut ; c'est alors, sans doute, que par une infiltration lente les Saliens colonisent le Bas-Escaut et ses affluents, mais sans dépasser la Forêt charbonnière ; peu à peu ces Francs concentrent leurs forces et ils ne forment plus qu'un seul peuple sous le sceptre d'un roi.

Vers 413, la *Notitia dignitatum* fait voir que tout le pays au nord de la ligne Bavai-Tongres n'est plus entre les mains des Romains. En 431, Clodion, qui a eu sa résidence à Duisbourg, s'empare de Tournai et de Cambrai et soumet le pays jusqu'à la Somme (†).

Aucun texte n'a enregistré les événements qui ont accompagné cette prise de possession.

Cependant les éléments de la toponymie nous fournissent des documents précieux.

(*) L. VANDERKINDERE, *op. laudat.*, p. 49.

(**) IDEM, *ibidem*, p. 47.

(†) IDEM, *ibidem*, p. 67 et *passim*.

(‡) IDEM, *op. citat.*, pp. 109 et suiv.

L'onomastique flamande nous retrace pas à pas l'établissement des Francs dans notre province.

Elle nous met sous les yeux les lots qui sont échus à chaque lignage.

Les noms patronymiques, accompagnés de la désinence du *heim* que les Francs ont semée avec profusion sur leur route, nous ont conservé le souvenir des marches qui sont devenues l'apanage des antiques lignages.

On peut trouver, dans l'ouvrage de M. Kurth sur la frontière linguistique, la liste de ces noms terminés autrefois en *ingenheim*, dont l'analyse est si intéressante et si suggestive pour la civilisation de nos ancêtres francs et qui constituent un témoignage de haute valeur pour l'histoire de la conquête franque (*).

Voici un exemple :

Le nom de Denterghem, qui s'appelait autrefois *Dentlegem*, est la contraction de *Dentelingenheim*, l'habitation du lignage franc des *Dentelingen*, des descendants du Franc qui fut l'auteur de la souche et qui fut appelé autrefois *Dentilo*. *Dentilo* est le diminutif du nom d'homme *Dando* (**).

Très souvent ces noms patronymiques se retrouvent dans les autres contrées peuplées par les Francs et nous fournissent ainsi une preuve tangible de la communauté d'origine.

Une seconde catégorie de noms francs, ce sont les noms patronymiques qui sont devenus noms de lieux; ils sont moins nombreux en Flandre que dans les contrées allemandes, car ce sont les noms terminés en *heim* qui ont la prédominance dans notre province et qui la font envisager ainsi comme ayant reçu le plus profondément, et de la manière la plus caractéristique, l'empreinte de la colonisation franque.

Nous rencontrons le nom de Dottingen, littéralement les descendants de Dotto, dans la Westflandre et dans le Grand-Duché de Bade.

A l'arrivée des Francs, les fleuves et les rivières avaient reçu leurs vieux noms celtiques ou préaryens; les ruisseaux reçoivent des noms empruntés à la langue des Francs; ces noms sont sou-

(*) G. KURTH, *op. cit.*, p. 259.

(**) CH. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, p. 235. Bruges, 1881. — E. FÖRSTEMANN, *Altdeutsches Namenbuch, Erster Band, Personennamen*, p. 332. Nordhausen, 1856.

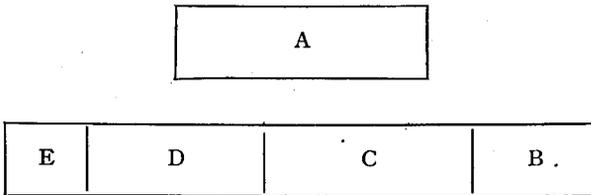
vent identiques aux noms germaniques des ruisseaux en Allemagne et montrent une fois de plus les liens qui unissent les Francs de la Westflande aux Francs des pays rhénans.

Nous choisirons deux exemples pour justifier notre assertion et nous fournirons en même temps l'étymologie d'un nom que les Allemands ne sont pas parvenus à expliquer.

Förstemann explique le nom de Rimbach; l'étymologie en est claire; l'ancienne forme *hrindpach* apparaît comme le ruisseau où le bétail vient s'abreuver. Les Allemands oublient que, à côté du haut-allemand *rind*, existe le mot bas-allemand *rund* ⁽¹⁾ qui, chez eux, a formé le nom de *Rumbach* ⁽²⁾ et, chez nous, le nom identique de *Rumbeke*, appelé *Runbeeche* dans un document de 1143 ⁽³⁾.

Le nom de *Mandelbeke* en Flandre et en Allemagne signifie le ruisseau des sapins ⁽⁴⁾.

La ferme franque groupe les bâtiments de la ferme, l'habitation, l'écurie, les étables et les granges autour d'une cour carrée et fermée; on aperçoit de beaux spécimens de cette forme typique et caractéristique sur les bords de l'Escaut et de la Lys. Ce type d'habitation rurale est moins fréquent au centre de la province où deux autres types se remarquent le plus souvent: la maison est située en face des étables et des granges qui forment un corps de bâtiments, et ces deux parties des bâtiments de la ferme sont séparées par une portion du verger.



A. Maison. — B. Écurie. — C. Étable. — D. Grange. — E. Remise.

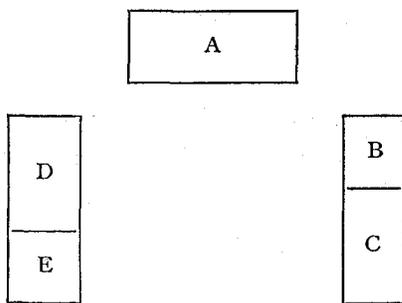
(1) FR. WOESTE, *Wörterbuch der westfälischen Mundart*. Norden und Leipzig, 1882, in v^{is} *runt*, *rönd*.

(2) W. ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen deutscher Stämme*. Marburg, 1881. L'auteur fait dériver le nom de *hruoh*, *picus graculus*, ou de *rono*, *truncus*.

(3) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe*. Bruges, 1870.

(4) FÖRSTEMANN, *op. cit.*, *Zweiter Band, Ortsnamen*. Nordhausen, p. 980, 1859.

Le plus souvent, l'habitation, la grange et l'étable forment trois bâtiments séparés : la maison fait face à la porte d'entrée de la ferme ; la cour s'étend entre l'habitation et l'entrée de la ferme, et elle est flanquée, d'un côté, de la grange, et, de l'autre, des étables situées vis-à-vis de la grange. Cette disposition est une modification du type franc pur ⁽¹⁾.



A. Maison. — B. Écurie. — C. Étable. — D. Grange. — E. Remise.

Pendant l'époque franque les invasions marines ont rendu inhabitable la plus grande partie de la Flandre maritime ; ces invasions n'ont pas produit partout les mêmes effets : à Caeskerke nous avons vu, dans une tranchée, une couche de limon épaisse de plusieurs mètres, accumulée au-dessus de la tourbe, et à Dudzeele nous avons pu constater que cette même couche n'avait qu'une épaisseur de quelques centimètres. Vlissegghem est un village franc, et M. le baron de Loë a découvert des antiquités franques sur le territoire de cette commune, comme il en a découvert dans les dunes, dans les stations de la Panne ; les invasions marines n'ont donc pas submergé toute la plaine, comme elles n'ont pas fait disparaître la large chaîne de monticules sablonneux qui formaient la ligne de la côte : ces faits impliquent l'existence de quelques fermes franques qu'on peut observer çà et là dans certains villages de la zone poldérienne.

Si les Francs ont peuplé la Westflandre, on doit y découvrir les

(¹) Notre savant collègue et ami, feu M. A. Flebus, avait formulé un questionnaire auquel nous avons collaboré, destiné à une enquête sur l'habitation rurale en Belgique. Ce questionnaire était beaucoup trop compliqué et noyait les observations utiles au point de vue ethnographique et ethnologique dans une foule de détails oiseux.

cimetières dans lesquels ils ont été inhumés; jusqu'ici la belle découverte, par notre collègue, M. le baron Ch. Gilles de Pélichy, du cimetière franc d'Emelghem avec sa poterie, ses ornements et ses armes si caractéristiques de l'époque franque est demeurée un fait isolé.

Cependant si l'on consultait les anciens plans terriers, on trouverait bien des champs qui portent le nom suggestif de cimetière ou de cimetière païen et où l'on pourrait entreprendre des fouilles qui pourraient amener la découverte d'antiquités franques.

Quant à la vie de nos ancêtres francs, il y a moyen de la reconstituer à la suite de nos historiens, à l'aide des textes de la loi salique et de nombreux documents.

ORIGINE ETHNIQUE. — Les Francs sont d'origine germanique et appartiennent pour la plupart à la race nordique. On connaît les peuplades germaniques énumérées par Tacite; quand l'Empire romain s'est effondré sous la poussée des barbares, ces peuplades germaniques se sont cristallisées pour former divers peuples et sous d'autres noms ces peuples se sont jetés sur les provinces de l'Empire, soit pour les traverser en les ravageant, soit pour y conquérir une nouvelle patrie.

Ce sont les Chamaves; auxquels on peut joindre les Sicambres, qui sous le nom de Francs Saliens se sont fixés en Belgique et dans le nord de la France.

Ils appartiennent au groupement des Germains occidentaux (*Westgermanen*), par opposition à ceux du nord et de l'est, aux *Istreaones* de Pline et de Tacite, et parmi les Francs on les appelle les Bas-Francs, par opposition aux Francs du Rhin et de la Moselle, et aux Francs orientaux qui sont issus d'autres tribus germaniques (*).

V. — L'élément frison.

ETHNOGRAPHIE. — Le dialecte westflamand se distingue par la phonétique et le vocabulaire des dialectes bas-francs parlés dans les autres provinces de la Belgique. Ces notables différences sont dues à l'influence des Frisons qui se sont mélangés avec les Francs sur le territoire de la Westflandre.

(*) O. BREMER, *Ethnographie der germanischen Stämme*. Zweiter Abdruck, pp. 885 et suiv. Strassburg, 1904.

La propreté des Frisons est proverbiale : ses effets se manifestent aussi parmi la population de la Flandre maritime. Qui ne connaît ces petites maisons blanches, aux toits rouges, accolées aux dunes ou au talus d'un canal et si reluisantes de propreté?

Les Westflamands ont joué un rôle prépondérant sur la scène du monde; Bruges, avec ses souvenirs impérissables, est l'expression vivante de la splendeur de leur civilisation; leur caractère est la résultante de la générosité des Francs, unie à la ténacité des Frisons (1).

Nous avons été les premiers à appeler l'attention de nos concitoyens sur les multiples habitations de la Westflandre, qui nous ont transmis la mémoire de ces intrépides colons frisons, rompus aux luttes contre les eaux, qui ont reconquis la zone poldérienne sur les flots de la mer.

Deux fois nous avons été en Frise pour nous rendre compte des formes typiques et traditionnelles de la ferme frisonne, si originales et si pleines d'attraits pour celui qui les étudie au point de vue ethnologique.

Croirait-on qu'on ne peut se procurer à Leeuwarden aucune carte illustrée de ces monuments si intéressants, qui égaient de leurs tons rouges les prés d'émeraude s'étendant à perte de vue autour de la ville?

Deux formes prédominent.

Il y a d'abord la ferme qui ne se compose que d'un seul corps de bâtiment : la forme du bâtiment unique est rectangulaire; les murs ne sont pas très élevés et sont surmontés par un toit immense, à quatre versants; le corps du logis occupe un des côtés du rectangle; du corridor de l'habitation on peut pénétrer dans la grange et l'étable, qui occupent chacune un des longs côtés du

(1) Les noms de famille prouvent que des étrangers se sont croisés avec les éléments que nous venons d'énumérer. Il y a des noms de famille espagnols, français et allemands. Les Van Marris, à Saint-Genois, les Albers, à Wielsbeke et Desselghem, sont des familles de bergers allemands. Les Saxons ont-ils peuplé les régions qui s'étendent autour de Furnes et d'Ypres? On peut le supposer. Le nom de Warneton trahit une origine saxonne. Beaucoup de fermes montrent, dans le pignon de la grange, l'*Eulenloch* bien connu et bien caractéristique des fermes saxonnes. Nous avons vu à Oostduinkerke un puits pour puiser de l'eau, pourvu du grand balancier qu'on aperçoit toujours à côté des fermes saxonnes. Mentionnons encore les monnaies anglo-saxonnes récoltées par M. le baron de Loë, dans les gisements de La Panne.

rectangle ; l'écurie est aménagée dans un des coins de la grange ; le fourrage est accumulé sous le toit.

Ce type n'est pas copié dans la Westflandre ; il y est cependant représenté par un bâtiment qui porte l'empreinte manifeste de son origine frisonne. La *Bergschuur* de la plaine maritime, qui tend à disparaître, est la représentation fidèle de ce type de la ferme frisonne : elle abrite la grange et des étables, mais elle diffère de la ferme frisonne parce qu'elle ne contient pas l'habitation du cultivateur et apparaît comme un bâtiment isolé.

Le second type comporte trois bâtiments en ligne droite : l'habitation, qui a un étage et qui ressemble à une maison bourgeoise, la maison du milieu, petite habitation, qui n'a que le rez-de-chaussée ; la maison du dehors, le grand rectangle, avec son toit immense à quatre versants, qui abrite l'étable, l'écurie et la grange.

Nous avons observé ce type à Oudenbourg, à proximité du village de Snaaskerke, et à Dudzele, près du pont du canal maritime ; il n'est pas représenté non plus dans toute sa pureté : la maison principale et le grand bâtiment rectangulaire sont séparés non seulement par la petite maison du milieu, mais encore par une étable.

La toponymie nous montre aussi les vestiges des luttes héroïques que les Frisons ont soutenues contre la mer.

Voyez Westkapelle, qui s'appelle *Waaskapelle* de son véritable nom et désigne l'église des Frisons, établie dans un terrain marécageux ; il symbolise, par ses deux termes, le double aspect sous lequel nous devons envisager la région frisonne de la Westflandre.

Le terme *Waas* nous représente la nature des terres que les Frisons ont endiguées, sur lesquelles ils ont érigé leurs fermes bâties sur des monticules appelés *Stellen*, comme en Frise, et qu'on ferait bien de fouiller peut-être, comme les *terpen* de la Frise. Une ferme porte encore le nom de *Stelle* à Steene.

Nous pouvons assimiler plusieurs vocables à ce terme.

Il y a d'abord le nom de *Flandre* lui-même, qui est un pluriel et qui s'appliquait primitivement à cette région.

En voici l'étymologie la plus plausible, que nous devons à M. Gezelle.

Le mot *vlam* signifie plat : de ce mot dérive le nom de *Vlaming* l'habitant d'une région plate et unie, comme la zone poldérienne.

Les philologues forment parfois des mots supposés en appliquant toutes les lois de la phonétique et de la lexicologie : c'est

ainsi que M. Gezelle a bâti le mot **vland*, dérivé du mot *vlam*, moyennant le suffixe *d* : il est composé comme le mot *rand* ⁽¹⁾ qui vient de la racine *rem* et du suffixe *d*.

Vlaanderen, *Vlandereren* est le datif pluriel du mot **vland*, comme *kinderen* est le pluriel de *kind*.

M. Gezelle n'a pas cru deviner aussi juste quand il a créé le mot *vland*, région plate ; le mot existe ; nous l'avons découvert dans le nom de *Flandeslo* ⁽²⁾, forme primitive du nom du village de Vladsloo.

LES NOMS DE SCHOORE : *Schorre* ⁽³⁾, *alluvies* ; LEKE : *Laak*, *Lacus* ⁽⁴⁾ ; KEIEM, autrefois *Cleihem*, le heim de la terre limoneuse ; WERCKEN, autrefois *Weretha*, île dans un fleuve, nom qui convient parfaitement à ce village élevé sur trois tertres, au bord du marécage formé par le Krekelbeek ; JABBEKE, autrefois *Jatbeke*, du verbe frison *jat*, verser, l'équivalent du *Giessbach* allemand, nous indiquent également l'aspect de la contrée colonisée par les Frisons.

Le second terme KAPEL nous rappelle une catégorie de noms éparpillés le long du rivage de la mer, qui appartiennent à une période plus récente que celle qui donna naissance à la toponymie franque, qui datent de l'époque de la conversion des Frisons de la Flandre par Saint-Eloi et qui contiennent parfois le nom essentiellement frison du propriétaire sur le domaine duquel l'église était bâtie ; c'est ainsi que le nom de *Stuivekenskerke*, autrefois *Stuwekinskerke*, désigne l'église bâtie sur le domaine de *Stuwekin*. *Stuwekin* est le diminutif du prénom frison *Stuwe*, qu'on ne trouve pas dans le grand recueil des noms de personnes germaniques de Förstemann, mais qui est signalé comme prénom frison ⁽⁵⁾. Ce nom de village nous apporte donc une preuve indéniable de la colonisation frisonne, comme le nom de cette ferme à Lissewedge, *Vriesendonck*, que nous avons trouvé dans les archives de l'abbaye des Dunes à Bruges.

⁽¹⁾ J. VERCOULLIE, *Beknopt etymologisch woordenboek der Nederlandsche taal*, sub *vo*. Gent, 1898.

⁽²⁾ F.-H. D'HOOP, *op. cit.* Il paraît qu'il faut lire *Flardeslo*, ce qui enlève toute valeur à la confirmation de l'étymologie de M. Gezelles. (*Note ajoutée pendant l'impression.*)

⁽³⁾ CORN. KIL, *Etymologicum teutonicæ linguæ*, sub *verbis*.

⁽⁴⁾ IDEM, *Ibidem*.

⁽⁵⁾ JOHAN WINKLER, *Friesche Naamlijst*, p. 372. Leeuwarden, 1898.

Notre ami, l'écrivain frison bien connu, M. Winkler, vit un jour dans la mer du Nord des pêcheurs de la côte flamande : leur physionomie, leur figure osseuse, leur manière de porter la barbe les lui représentaient comme des Frisons. Ce sont des Frisons, se dit-il ; si mes observations sont justes, leurs femmes doivent porter le bandeau frison, l'ornement caractéristique du peuple frison, la bande de cuivre appliquée comme un anneau derrière la tête, dont les deux extrémités se replient à angle droit aux tempes pour se terminer, derrière les oreilles, par des bijoux en or...

M. Winkler avait bien jugé ; comme il l'avait conjecturé, les vieilles femmes des villages côtiers portaient encore cet ornement frison, dont nous avons fait parvenir un spécimen à la Société d'anthropologie.

ORIGINE ETHNIQUE. — Les Frisons habitaient la Frise, entre le Zuiderzee et l'Ems. C'est là que Tacite les signale, et c'est ce même pays qu'ils habitent encore de nos jours.

Avant leur arrivée, ce pays était habité par les Celtes : comme les Frisons s'établirent de préférence dans une région marécageuse, on suppose que leur patrie primitive était le *Dithmarsch*, sur la côte occidentale du Schleswig-Holstein⁽¹⁾. C'est à cette prédilection, sans doute, qu'il faut attribuer leur tendance à s'étendre sur les bords de la mer du Nord, dans la Frise orientale, à l'est, et dans les provinces de la Hollande et de la Zélande et jusqu'au delà de l'embouchure de l'Escaut, à l'ouest de leur pays. Bremer conteste qu'ils aient gagné l'embouchure de l'Escaut ; nous croyons avoir suffisamment prouvé qu'ils ont contribué à la formation de ce vaillant peuple de la Westflandre, qui s'est couvert de gloire au moyen âge, dont l'incomparable beffroi de Bruges incarne l'héroïsme et le sens artistique ; qu'ils ont conquis, sur les flots de la mer, une portion du sol de cette petite patrie, si grande par la gloire de Maerlant et de Van Eyck, de Breydel et de De Coninck, de Gezelle et de Claus !

(1) O. BREMER, *opus laudat.*, pp. 845 et suiv.

TABLE DES NOMS

N. B. — Les noms expliqués sont en italiques.

	Pages.		Pages.
<i>Aelbeke</i>	17	<i>Lanklaar</i>	18
Aryens	20	<i>Leke</i>	32
<i>Becelare</i>	17	<i>Male</i>	18
Belgo-Romains	22	<i>Mandelbeke</i>	27
<i>Bredelaar</i>	18	Ménapiens	24
Celtes	20	Mongoloïdes	15
<i>Deeve</i>	18	Morins	24
<i>Denterghem</i>	26	Néolithiques	15
<i>Dormael</i>	18	Paléolithiques	15
<i>Dottignies</i>	26	<i>Rimbach</i>	27
<i>Flandre</i>	31	<i>Rumbeke</i>	27
Francs Saliens	29	<i>Schoore</i>	32
Frisons	33	<i>Stuivekenskerke</i>	32
<i>Halmael</i>	18	<i>Vladsloo</i>	32
<i>Hermalle</i>	18	<i>Wenduynne</i>	18
<i>Jabbeke</i>	32	<i>Wercken</i>	32
<i>Keiem</i>	32	<i>Westkapelle</i>	31
<i>Knocke</i>	18	<i>Yser</i>	18

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
CHAPITRE PREMIER. — ANTHROPOLOGIE DE LA WESTFLANDRE	I
I. — <i>Tableaux d'observations</i>	I
Couleur des yeux et des cheveux	I
Indice céphalique	4
Indice facial	6
Indice nasal	8
Taille	10
II. — <i>La race nordique dans la Westfandre</i>	10
III. — <i>La race alpine dans la Westfandre</i>	12
CHAPITRE II. — ETHNOLOGIE DE LA WESTFLANDRE	12
I — <i>L'élément néolithique</i>	13
Ethnographie	13
Origine ethnique	15
II. — <i>L'élément celtique</i>	16
Ethnographie	16
Origine ethnique	20
III. — <i>L'élément belgo-romain</i>	22
Ethnographie	22
Origine ethnique	24
VI. — <i>L'élément franc</i>	25
Ethnographie	25
Origine ethnique	29
V. — <i>L'élément frison</i>	29
Ethnographie	29
Origine ethnique	33
Table des noms	34
